

ASSURANCE CHANTIER

Les éléments clés pour une étude rapide

Afin de vous garantir une étude rapide et efficace, nous mettons à votre disposition cette fiche récapitulative des éléments nécessaires à l'analyse de votre dossier. En nous fournissant ces informations dès votre première demande, vous bénéficiez d'un traitement optimisé et d'une réponse sous 7 jours ouvrés.

NOTRE OBJECTIF

Vous accompagner pour proposer la meilleure couverture à vos clients professionnels du BTP.

PIÈCES À FOURNIR

- Demande d'assurance complétée et signée ou note de présentation
- Etude de sols (Mission G2PRO)
- RICT visant les CCTP (ou à défaut les marchés), les études de sols et études structures.
Missions minima L / LE (si existants) / P1 / PS (si zone 3 ou 4)
- CCTP
- Plans (Masse, coupes, façades/existant et projeté si réhabilitation)

RICT : rapport initial du contrôleur technique
CCTP : cahier des clauses techniques



L'Auxiliaire - mutuelle d'assurance des professionnels du bâtiment et des travaux publics - société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le code des assurances et exonérée de plein droit de la TVA - Siège : 20 rue Garibaldi
BP 6402 - 69413 Lyon Cedex 06 - SIREN 775649056 - code APE
6512Z - www.auxiliaire.fr - 04 72 74 52 52 - auxiliaire@auxiliaire.fr

Contactez-nous pour
toute question ou
précision.

04 72 74 52 55
courtage@auxiliaire.fr